

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 7 OCTOBRE 2020 RELATIF AU DÉPÔT D



INITIÉE PAR

Wencan Holding (France) SAS

PRÉSENTÉE PAR



_____ : 38,18 euros par action Le Bélier
_____ : dix (10) jours de négociation
F " ; " AMF) conformément à son règlement
général


Le présent " , - -16 III du règlement général de
AMF.

Cette offre

AVIS IMPORTANT
Conformément aux articles L. 433-4 II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de
; G ! l'offre , le nombre d'actions non présentées à l'offre
par les actionnaires minoritaires de Le Bélier ne représenterait pas plus de 10% du capital
et des droits de vote de Le Bélier, Wencan Holding (France) SAS a ; G
trois mois suivant la clôture de l'offre publique , la mise en
obligatoire afin de se voir transférer les actions non présentées à l'offre moyennant une
indemnisation en numéraire égale au prix de ! " mplifiée, de 38,18 euros par action.

Cette offre et le projet de note

F
est disponible sur les sites Internet ; G 1 , , " **Projet de Note d'Information**
; MF (www.amf-france.org) et du groupe Wencan (www.wencan.com/en/) et
peut également être obtenu sans frais auprès de :

Wencan Holding (France) SAS
Plantier de la Reine
33240 Vérac

Société Générale
GLBA/IBD/ECM/SEG
75886 Paris Cedex 18

, - -28 du règlement général de ; MF les autres informations relatives aux
caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de Wencan Holding (France) SAS seront mises à la
modalités. simplifiée selon les mêmes

SOMMAIRE

1.	FRE	4
1.1	e	4
1.1.1	J C	4
1.1.2	; M	5
1.1.3	Répartition du capital social et des droits de vote de la Société.....	6
1.1.4	G I''	7
1.2	7
1.2.1	Stratégie Politique industrielle et financière.....	7
1.2.2	Gouvernance.....	7
1.2.3	Retrait obligatoire.....	8
2.	PRINCIPALES CARACTER	9
2.1	9
2.2	Nombre e	9
2.3	10
2.4	11
2.5	11
2.6	12
2.6.1	I''	12
2.6.2	G I''	13
2.7	13
2.8	13
3.	RE	14

1. FRE

En application des dispositions du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 233-1 2° et 234-2 et suivants du règlement général de ; G , la société Wencan Holding (France) SAS, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé Plantier de la Reine, 33240 Vérac, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne sous le numéro 884 496 647 " **Initiateur**), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Le Bélier, société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Vérac, 33240 France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne sous le numéro 393 629 779 (**Le Bélier** ou la **Société**) s actions de Le Bélier C ns auto-détenues par la Société (les **Actions**), au prix de 38,18 euros par action (le **Prix de l'Offre**) dans les conditions décrites ci- " **Offre**).

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé Euronext à Paris (**Euronext Paris**) sous le code ISIN FR0000072399.

L I `` Actions existantes de la Société non détenues C , des actions auto-détenues par la Société¹, soit à la connaissance de C , à la date de dépôt du présent communiqué, un nombre total maximum de 2.468.379 Actions représentant 37,5% du capital et 34,56% des droits de vote théoriques² de la Société.

; C , à la date de dépôt du présent communiqué financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société autres que les actions existantes de la Société.

F I `` sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et a a ; G . F I `` e dix (10) jours de négociation.

F I `` a des articles L. 433-4 du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de ; G .

F I `` M A issement présentateur " **Établissement Présentateur**) , - - - a a ; G garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

Le I `` J H C ` (

1.1

1.1.1 J C

¹ F I `` - / (/ . actions auto-détenues par la Société, représentant 0,54% du capital de la Société lesquelles ne seront pas apportées par la Société à I `` (

² Sur la base 6.582.120 actions représentant 7.142.545 droits de vote théoriques au 30 septembre 2020, calculés conformément aux dispositions du 2^{ème} , ---11 I du règlement a ; G .

F C
I pération.

F C est détenu à 100% par la société de droit allemand Wencan Holding (Germany) GmbH, qui est elle-même détenue à 100% par la société de droit chinois Guangdong Wencan Investment Co., Ltd., qui est elle-même détenue à 100% par la société Guangdong Wencan Die Casting Co., Ltd., société de droit chinois, dont le siège social est situé East Side (Baimengqiao Section) of Heshun Lihe Road, Lishui County, Nanhai District, Foshan, Guangdong Province, Chine, immatriculée au registre de du commerce de Foshan, Guangdong sous le numéro 91440600193813525E (**Wencan**), de sorte que la C (Les actions de Wencan sont cotées à la bourse de Shanghai. Wencan est contrôlée actuellement à 64,77% par la famille Tang et est spécialisée dans la recherche, le développement, la production et la vente de pièces automobiles en alliage (

1.1.2 ; _____ majoritaire dans la Société

F , 2 , , ' 2 , , amendé le 1^{er} juillet 2020 (le **Contrat d'Acquisition** C représentant environ 61,34% du capital de Le Bélier auprès de :

- Copernic, holding de contrôle de la famille Galland, pour un prix par action de 35,12 a /1 02 F ; et
- de Monsieur Philippe Galland et Monsieur Philippe Dizier, pour un prix par action de -2 2 F Bélier ;

étant précisé que les managers de Le Bélier au travers de Copernic ont également perçu un prix par action Le Bélier de 38,18 euros.

F ' F ' ; ion.

F C I '' obligatoire, conformément aux dispositions des articles L.433-4 II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général ; G ' ; I '' -2 2 ; a J I '' (

J I '' M C mbre data room » conformément aux ; G data room ` a A a DOC-2016-08. Celle-ci ne contenait aucune M 1 L a "O /30), . J 0 , .

été M C
la Société.

Il convient néanmoins - ((et - ((J H Ginformation, ont été construits sur la base des informations publiques et (i) a M u des indications du -19.

1.1.3 Répartition du capital social et des droits de vote de la Société

; C M façon suivante à la J H C M 6.582.120 actions représentant un nombre total de 7.142.545 droits de vote théoriques³ au 30 septembre 2020) :

Actionnaires		% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur	4.077.987	61,96%	4.077.987	57,09%
Actions auto-détenues ⁴	35.754	0,54%	35.754	0,50%
Sous-total Initiateur	4.113.741	62,50%	4.113.741	57,59%
Concert Famille Galland	810	0,01%	1.615	0,02%
Philippe Dizier	2.100	0,03%	4.200	0,06%
Salariés	188.582	2,87%	377.164	5,28%
Public	2.276.887	34,59%	2.645.825	37,05%
Total	6.582.120	100,00%	7.142.545	100,00%

³ Droits de vote théoriques calculés conformément aux dispositions du 2^{ème} , - - - 11 I du règlement général de ; G (

⁴ Les 35.754 actions auto- C L.233-9 I 2° du Code de commerce.

1.1.4 Motifs de l'offre

Le 28 juillet 2020, Monsieur C a acquis directement 4.037.597 actions Le Bélier⁵ représentant 61,34% du capital et 56,13% des droits de vote théoriques⁶ de la Société, il est tenu au dépôt de la présente Offre qui revêt un caractère amical et de l'article 234-1 du Code de Commerce ; G (

Le but de la Société est de faire bénéficier la Société des technologies de Wencan afin de renforcer son développement, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, tout en étant en mesure de s'appuyer sur la position de Wencan en Chine pour accroître son activité historique dans la région.

Le caractère amical de l'offre est confirmé.

Le rapprochement permettrait à la Société de se libérer des contraintes réglementaires et administratives liées à l'offre, et dès lors de réduire les coûts qui y sont associés. Le rapprochement permettrait à Wencan et Le Bélier d'approfondir leur intégration commerciale et financière et d'optimiser leur synergie.

1.2

1.2.1 Stratégie Industrielle et financière

Le rapprochement permettra à Monsieur C de renforcer le développement de la Société, en particulier en Europe, en Amérique du Nord et en Chine sur la base de la complémentarité des technologies et du positionnement géographique complémentaires de Wencan et de la Société.

Le rapprochement aura des conséquences particulières sur la politique industrielle et financière ainsi que sur les principales orientations stratégiques de la Société.

1.2.2 Gouvernance

La direction de la Société est assurée par Monsieur David Guffroy, directeur général, et le

– Monsieur Jiexiong Tang ;

⁵ Sans tenir compte des 35.754 actions auto-

⁶ Sur la base de l'article 234-1 du Code de Commerce, -3- C a a ; G (

- Monsieur Philippe Dizier, administrateur ;
- Monsieur Jing Zhang, administrateur ;
- Madame Manli Yi, administrateur ;
- Monsieur Christian Losik, administrateur indépendant ; et
- Madame Dominique Druon, administrateur indépendant.

Le 27 juillet 2020, le conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre de sa nouvelle structure actionnariale.

Le contrat de travail de Monsieur Philippe Dizier du 2 mai 2005, suspendu à compter du 14 février 2006 afin de lui permettre de continuer à exercer ses fonctions de directeur général de la Société, a été *de facto* réactivé le jour de la cessation de ses fonctions de directeur général de la Société le 28 août 2020.

Le contrat de travail de Monsieur Philippe Dizier a été amendé le 28 août 2020 pour prévoir que Monsieur Philippe Dizier aura le titre de « *Senior Advisor* » avec pour fonction de conseiller la présidence et la direction générale dans tous les domaines de la gestion du groupe Le Bélier et, en particulier, ceux de nature stratégique.

Le contrat de travail de Monsieur Philippe Dizier prévoit une clause de non-concurrence aux termes de laquelle Monsieur Dizier s'engage à ne pas exercer, pendant la durée de son contrat de travail et pendant une durée de six (6) mois après la fin de son contrat de travail, aucune activité professionnelle aux entreprises ayant une activité similaire ou susceptible de concurrencer la Société et ce pour une durée de six (6) mois après la fin de son contrat de travail.

1.2.3 Retrait obligatoire

En application des articles L. 433-4 du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement de l'Autorité des marchés financiers, les Actions détenues par les actionnaires (autres que les actions auto-détenues par la Société) ne représenteraient pas plus de 10 % du capital et des droits de vote de la Société, à moins que ces actions ne soient détenues par un actionnaire qui, dans un délai de trois (3) mois à compter de la date de la radiation des actions, se voit transférer les actions non approuvées (autres que celles détenues par la Société) au prix de marché au Prix de référence (F) de cette procédure entraînera la radiation des actions Le Bélier Paris.

En outre, en vertu de l'article 237-1 du règlement de l'Autorité des marchés financiers, il se réserve la possibilité de déposer une plainte auprès de l'Autorité des marchés financiers. Le Bélier. Il pourrait ainsi déposer une plainte auprès de l'Autorité des marchés financiers ; G

a C
indépendant désigné conformément à la réglementation applicable.

F (J H C`
C`
a a
I `` M (

2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L

2.1

Conformément aux dispositions de 231-13 du règlement a ; G Société Générale
a C a déposé I `` ; G 7 octobre 2020.

L I `` sera réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement
a ; G et sera ouverte pour une durée de dix (10) jours de négociation.

L C a a M Actions
visées par I `` I `` , au prix de 38,18 euros par Action, payable en numéraire,
pendant I `` .

Société Générale a , - -13 du règlement général de
; G a a C I `` (

F M I ``
simplifiée, ne sera pas ré-ouverte I `` (

; I `` ; G I `` C e le
Actions sur le marché, dans les conditions prévues à , - -38, IV du règlement
a ; G " - I `` .

2.2

A la date du J H C` C 4.077.987 actions
représentant 61,96% du capital et 57,09% des droits de vote théoriques⁷ de la Société.

, - -0 a a ; G I I `` ;
existantes de la Société non détenues C actions auto-détenues par la

⁷ Sur la base 0(/2, (, représentant 7.142.545 droits de vote théoriques au 30 septembre 2020,
calculés conformément aux dispositions du 2^{ème} , -3- C a a ; G (

Société⁸, soit, C J H C` un nombre total maximum de 2.468.379 Actions représentant 37,5% du capital et 34,56% des droits de vote théoriques⁹ de la Société.

; C J H C` instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société autres que les actions existantes de la Société.

2.3

, - - - a a ; G e projet I` a été déposé auprès de ; G 7 octobre 2020 (F ; G internet (www.amf-france.org) un avis de dépôt concernant I` (

Le Projet de Note d'Information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et du groupe Wencan (www.wencan.com/en/) et peut être obtenu gratuitement au siège de C auprès de Société Générale.

F I` J H C` ; G (

F ; G publiera sur son site internet une déclaration de conformité I` I` a a (; G (

Conformément aux dispositions des articles 231-27 et 231-, 2 a a ; G la note ; G document « *autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables* » C ur seront déposés auprès de ; G a a Initiateur et de Société Générale o I` (a les sites internet de AMF (www.amf-france.org) et du groupe Wencan (www.wencan.com/en/).

Conformément aux dispositions des articles 231-27 et 231-, 2 a a ; G un communiqué de presse précisant les modalités de mise à disposition de ces documents sera publié par Initiateur.

J I` ; G I` .

F I` pendant une période de dix (10) jours de négociation.

⁸ F` -/(1/. actions auto-détenues par la Société, représentant 0,54% du capital de la Société lesquelles ne M I` (

⁹ Sur la base 0/(2, (, représentant 7.142.545 droits de vote théoriques au 30 septembre 2020, calculés conformément aux dispositions du 2^{ème} , -3- C a a ; G (

Dates	
7 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - ; G I'' J H C' - Mise en ligne sur les sites i ; G (www.amf-france.org) et du groupe Wencan (www.wencan.com/en/) et J H C' - Diffusion C du communiqué de dépôt et de mise à disposition du Projet de H C' C
7 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Dé ; G de note en réponse de Le Bélier - Mise en ligne sur les sites internet de Le Bélier (www.lebelier.com) ; G ise à disposition du public du projet de note en réponse de Le Bélier - Diffusion par Le Bélier du communiqué de dépôt et de mise à disposition du projet de note en réponse de Le Bélier
27 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - J ' I'' ; G Le Bélier - Mise à disposition du public et mise en ligne sur les sites internet de l'AMF et du groupe Wencan de la note d'information visée - Mise à disposition du public et mise en ligne sur le site internet F ; G de la note en réponse visée
28 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition du public et mise en ligne sur le site internet ; G du document « <i>Autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables</i> » de l'Initiateur - Mise à disposition du public et mise en ligne sur le site internet ; G u document « <i>Autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables</i> » de Le Bélier
28 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion C F Bélier des communiqués précisant les modalités de mise à disposition ' du document « <i>Autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables</i> » de l'Initiateur et de Le Bélier
29 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Publication par l'AMF de l'avis d'ouverture et de calendrier de l'Offre - Publication par Euronext Paris de l'avis relatif à l'Offre et ses modalités
30 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - I I''
12 novembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - I''
13 novembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Publication ; G I''
20 novembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - G a , le cas échéant

2.6

2.6.1 I''

Le montant global des frais engagés par C I'' " honoraires et autres frais de conseils externes, comptables, financiers et juridiques et de tous autres consultants et experts, ainsi que les frais de communication et de publicité) est estimé à environ 994.000 euros hors taxes.

2.6.2 Généralités

Le montant de l'offre est de 94.242.710,22 euros, soit 38,18 euros par action. Le montant de l'offre est de 94.242.710,22 euros, soit 38,18 euros par action. Le montant de l'offre est de 94.242.710,22 euros, soit 38,18 euros par action.

Le financement des sommes totales de l'acquisition du contrôle de la Société et dans le cadre de l'offre est réalisé par le recours de Wencan à ses fonds propres à hauteur de 60% et à des financements bancaires sécurisés auprès de Société Générale et Industrial Bank of China pour le solde.

2.7 Informations relatives à l'étranger

Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours. Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours.

Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours. Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours.

Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours. Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours.

Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours. Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours.

2.8

Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours. Le présent communiqué et tout autre document relatif à l'offre ne contiennent aucune information privilégiée susceptible d'être utilisée à des fins de spéculation ou de manipulation de cours.

3.

RE

M
I''

- J H C' J

4

Méthodologie	Références	Prix par action induit	Prime induite par le prix de l'offre
Valeur de marché (cours de bourse pré-offre)	Cours spot à la clôture		+29.0%
	Moyenne pondérée par les volumes 60 jours		+39.8%
	Moyenne pondérée par les volumes 120 jours		+39.7%
	Moyenne pondérée par les volumes 180 jours		+32.0%
	Moyenne pondérée par les volumes 12 mois		+29.4%
	Plus bas 9 mois		+66.4%
	Plus haut 9 mois		+5.2%
	Plus bas 12 mois		+66.4%
	Plus haut 12 mois		+5.2%
Objectif de cours des analystes	Moyenne (deux analystes) Publications pré-offre		+38.8%
Actualisation des flux de trésorerie	DCF cas central		+37.4%
	Sensibilité - bas de la fourchette		+51.7%
	Sensibilité - haut de la fourchette		+22.6%
Comparables boursiers	Médiane VE/ EBITDA 2020E		+22.6%
	Médiane VE/ EBITDA 2021E		+50.6%
	Médiane VE/ EBITDA-Capex 2020E		+10.6%
	Médiane VE/ EBITDA-Capex 2021E		+62.3%
Comparables transactionnels	Médiane VE/ EBITDA 2019A		+14.5%
	Médiane VE/ EBITDA LTM 2020A		+47.6%

Source : Capital IQ